

CERTIFICATE

La société

TDV Industries
43 rue du Bas des Bois
CS 41217
53002 LAVAL Cedex, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **18-00308 / 18-00775**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100

CQ 601/2 IFTH

Testé substances nocives
www.oeko-tex.com/standard100



pour les articles suivants:

Ennoblement à façon (blanchiment, teinture, apprêtage) sur tissus :

100% coton, coton/polyester, modacrylique/viscose, avec ou sans fibre antistatique, (colorants basiques, cuves, dispersés, réactifs).

Pouvant être apprêtés avec des produits ignifuges et des produits biologiques actifs acceptés par OEKO-TEX®.

Pouvant subir une finition résine hydrofuge/oléofuge.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 601/2 est valable jusqu'au 28.02.2019

Lyon, 16.04.2018

Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

